

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

068-226800019-20201211-0000022070-DE

Acte certifié exécutoire

Envoi : 11/12/2020

Réception par le Préfet : 11/12/2020

Publication : 18/12/2020



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

ALSACE

Conseil départemental

HAUT-RHIN

Communication

au Conseil départemental

Séance du vendredi 11 décembre
2020

N° CD-2020-8-12-1

COMPTE RENDU DES DÉLÉGATIONS ACCORDÉES AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DEPUIS AVRIL 2020

Présidence de : M. Rémy WITH

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BIHL, Mme BOHN, MM. COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, Mme GROFF, M. HABIG, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, MUNCK, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, MM. STRAUMANN, TRIMAILLE, Mme VALLAT, M. VOGT.

EXCUSE AVEC PROCURATION :

M. HAGENBACH donne procuration à Mme MEHLEN-VETTER.

Le Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil départemental,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2020-5-12-1 du 28 août 2020 portant élection du Président du Conseil départemental,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2020-5-12-4 du 28 août 2020 portant délégations du Conseil départemental au Président du Conseil départemental,
- VU le rapport du Président du Conseil départemental,

➤ Donne acte au Président du Conseil départemental de la communication relative au délégués données au Président du Conseil départemental depuis le 15 avril 2020 conformément au tableau joint en annexe à la présente communication.

LE PRESIDENT
Remy WITH

ACTE EST DONNE